



Communautés, Terres
et Environnement

Formulaire d'inscription des distributeurs de boissons

Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 9 de la Beverage Containers Act (loi sur les contenants de boissons) et seront utilisés aux fins de l'inscription des distributeurs qui importent ou qui distribuent des contenants de boissons à l'Île-du-Prince-Édouard. Si vous avez des questions sur cette collecte de renseignements, vous pouvez communiquer avec le directeur de la Division de l'environnement du ministère des Communautés, des Terres et de l'Environnement, C.P. 2000, 11, rue Kent, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N8, tél. : 902-368-5474.

Nom du distributeur :	Lieu :
Adresse postale :	Téléphone: _____ Télécopieur: _____ Courriel: _____ Contact: _____

Système de collecte

Est-ce que Encorp Atlantic assurera la gestion de vos contenants? Oui Non
Si vous avez répondu oui, passez à la question 4.

Si vos contenants sont gérés d'une manière indépendante de celle d'Encorp Atlantic, veuillez répondre aux questions qui suivent.

1. Décrivez comment les contenants de boissons vides seront récupérés à partir des centres de collecte de contenants de boissons.

2. Énumérez les installations où vos contenants de boissons vides sont remplis ou recyclés.

3. Décrivez comment les contenants de boissons vides seront livrés à l'installation de remplissage ou de recyclage.

4. Est-ce que les contenants sont emballés ou réunis de façon à prévenir tout danger aux animaux sauvages?

Date: _____

Signature: _____

Marquage/Étiquetage

Tous les distributeurs de boissons doivent inscrire chaque produit vendu à l'Île-du-Prince-Édouard en remplissant un formulaire d'inscription des contenants de boissons. Le formulaire comprendra l'information suivante tel qu'exigée par la Beverage Containers Act :

- (1) Message de consignation
- (2) Nom du produit
- (3) Type et taille du contenant

Les distributeurs doivent soumettre un véritable échantillon ou une photocopie claire ou une image en format PDF de l'étiquetage de chaque produit inscrit sur le formulaire d'inscription des contenants de boissons.

Une copie du formulaire d'inscription des contenants de boissons peut être téléchargée à www.ileduprinceedouard.ca.

Tout étiquetage doit satisfaire aux exigences de la Beverage Containers Act de la province et de son règlement.

Prière de retourner ce formulaire à : Coordonnateur des contenants de boissons

Ministère des Communautés, des Terres et de l'Environnement
C.P. 2000, 11, rue Kent
Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N8
Téléphone : 902-368-5474 Télécopieur : 902-368-5830
Courriel : beveragecontainers@gov.pe.ca